



COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICALE DE L' ENSEIGNEMENT PRIVÉ

UNION HISTORIQUE FACE AU MÉPRIS DU MINISTÈRE :

SEPT SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT APPELLENT À LA GRÈVE ET À LA MOBILISATION LE JEUDI 16 MAI 2019.

C'est une question de **survie** et de **dignité** pour les nombreux enseignants et enseignantes précaires du privé. Les réformes en cours vont générer des pertes de postes. Nos collègues maîtres délégués vont être les premiers impactés mais les professeurs en contrat définitif ne sont pas à l'abri de se retrouver au chômage car ils ne sont pas fonctionnaires.

C'est la double peine pour les enseignants du Privé !

Les revendications sont les suivantes :

- La revalorisation immédiate des salaires ;
- Le refus d'une deuxième heure supplémentaire imposée ;
- Une amélioration des conditions de travail : baisse du nombre des élèves par classe, création des postes nécessaires, reconnaissance de la charge des enseignantes et enseignants... ;
- L'équité de traitement entre les enseignantes et enseignants du premier degré et du second degré ;
- La résorption de la précarité de l'emploi : nouveau plan de titularisation des emplois précaires... ;
- L'arrêt des réformes en cours qui entraînent des pertes d'emplois et ne prennent pas en compte l'avis des personnels.

Nos organisations ne veulent pas plus d'heures supplémentaires imposées, ni plus d'élèves ou de classes. Les écoliers, collégiens, lycéens sont au cœur de leurs préoccupations et elles veulent que plus de temps soit consacré à toutes et tous.

Elles revendiquent des conditions de travail dignes et sereines pour tous les personnels. Elles revendiquent des conditions d'apprentissage et d'enseignement respectant les besoins de chaque élève.

L'Éducation doit être une priorité pour le Gouvernement : elle sera garante de la construction du Monde de demain et de son émancipation.

Les sept organisations syndicales demandent à être reçues et entendues le 16 mai prochain en urgence, toutes ensemble, par le ministre de l'Éducation nationale.

Contacts :

SNEC-CFTC
Véronique DELFOSSE
06 86 94 66 55

SPELC
Philippe MESNAGER
06 14 12 56 26

FEP-CFDT
Hervé JEANNEAU
07 86 40 30 42

SNEIP-CGT
Alexandre ROBUCHON
06 30 08 66 09